

Saint-Genis-Laval

La chaufferie bois fait (presque) l'unanimité contre elle

Les très nombreuses personnes présentes mardi soir salle d'Assemblée aux Barolles ont clairement fait savoir qu'elles étaient opposées à la construction de la chaudière biomasse à La Mouche. Chargée d'animer la réunion d'information d'ouverture de l'enquête publique aux côtés du porteur du projet Coriance, la commissaire enquêtrice a essuyé des commentaires hostiles.

Le tombereau de critiques entendu au cours de la soirée de mardi autour de ce projet laisse présager un printemps studieux pour la commissaire enquêtrice Odile Rocher. Entourée de représentants de Coriance, porteur du projet de la chaufferie bois, cette dernière a animé la réunion d'information d'ouverture de l'enquête publique qui se déroule jusqu'au 8 avril, soit après les élections municipales. Un projet d'installation classée soumis à évaluation environnementale pour mesurer son impact. « La Mission régionale d'autorité environnementale a déjà déposé un rapport consultable sur le site », fait savoir la commissaire.

En prélude, Céline Marolleau, adjointe à l'Urbanisme et au Cadre de vie a rappelé le cadre dans lequel se tient cette réunion. « Cette rencontre n'a pas vocation à défendre un projet ni à convaincre qui que ce soit. L'objectif est de permettre à chacun d'entre nous de s'informer davantage, de poser des questions et d'exprimer des avis et observations. Raison



Nous ne publierons pas de photo de l'assemblée car certains s'y sont opposés. Ici la chaufferie bois (au centre de la photo) implantée dans le quartier de La Mouche. Photo Fournie Par Coriance

pour laquelle la Ville ne prendra pas la parole. La commissaire enquêtrice, ici présente sera chargée de recueillir les contributions du public et de formuler un avis indépendant au regard de l'évaluation environnementale du projet.

À l'issue, la préfecture rendra la décision finale de valider ou non l'implantation de la chaudière. Notons que la Ville a rendu un avis favorable sur ce projet dans le cadre d'une délibération en conseil municipal. Celui-ci a été voté à l'unanimité, assorti de réserves.

L'énergie bois meilleure solution selon Solev

Coriance, maison mère de Solev, qui a signé avec la Métropole de Lyon en avril 2024 un contrat de délégation de service public pour les trois communes Oullins-Pierre-Bénite, La Mulatière et Saint-Genis-Laval a pour sa part présenté le projet. « Au titre de ce contrat on

nous a confié de nombreuses missions dont la création d'une chaufferie bois sur un terrain pré-identifié par la Métropole à l'angle du chemin de La Mouche et de la rue Guilloux. Nos propres études énergétiques ont conclu, comme celles menées par la Métropole que ce mix énergétique était le meilleur scénario de décarbonation pour alimenter ce réseau de chaleur », développe Thomas Poncet (Coriance).

« On aura 15% de raccordement mais 100% de nuisances »

En priorité en récupérant la chaleur fatale sur la station de Pierre-Bénite. « Elle est suffisante pour alimenter tous les bâtiments pressentis en été mais insuffisante en saison froide. Sur la partie hivernale, l'énergie bois est selon nous, celle qui coche les cases pour décarboner le territoire [...] »



Photo fournie

et concerne toutes les activités qui affectent l'environnement notamment dans les cas où elles peuvent nuire à la santé. Ne serait-il pas judicieux, Madame la commissaire de suspendre toutes autorisations de nouvelles chaudières sur le territoire? »

● R. M.

Tollé dans la salle.

« Je suis surpris qu'il n'y ait pas eu d'autres études de faites, géothermie profonde notamment? » soulève une personne. « Tous les types d'énergie ont été passés au crible. La conclusion c'est que ce projet-là est le plus pertinent » répond Coriance.

« L'implantation d'une chaufferie à bois à proximité d'un hôpital (Lyon sud), expose les personnels et malades aux risques avérés et liés à l'inhalation de particules fines émise lors de la combustion du bois qu'à l'heure actuelle aucun filtre ne sait filtrer », fait remarquer une dame. « On ne dit pas qu'il y a aucune particule émise par les chaufferies avec plus ou moins d'efficacité selon le diamètre des particules [...] Sur les études faites part Atmo sur les chaudières en service dans l'agglomération (Vénissieux et Lyon 7^e) la conclusion est qu'il n'y a pas d'impact significatif sur la qualité de l'air ambiant [...] lui répond un représentant de la Métropole sous les huées.

« L'étude de dispersion des fumées met en perspective qu'il n'y a pas de risque sanitaire vis-à-vis des riverains. Je vous informe que l'hôpital a signé son raccordement au chauffage urbain », complète Thomas Poncet (Coriance). « Combien de prospects? Où sont-ils sachant que Saint-Genis aura 15% de raccordement mais 100% de nuisances? » questionne une autre. « 174. En plus des 20 à 30 bâtiments neufs, 150 chaudières en pied d'immeuble seront supprimées. La Step peut alimenter un tiers des besoins énergétique. »

Bio ► Odile Rocher commissaire enquêtrice

Compétente dans le domaine de l'industrie, Odile Rocher a été mandatée par le tribunal administratif pour diriger l'enquête publique relative au projet d'implantation d'une chaufferie biomasse à La Mouche à Saint-Genis-Laval. Forte de six années d'expérience dans le domaine des enquêtes publiques, elle a travaillé dans la vallée de la chimie où elle a conduit plusieurs projets de certification. Elle a notamment participé à la fusion du système d'information de gestion de deux centres de recherche industrielle. « J'ai une solide expérience en management de projet notamment dans le domaine de la qualité, sécurité et l'environnement... » relate la Docteure en Science de gestion. De préciser « Je n'ai aucun intérêt dans la société Solev et Coriance. »

● R. M.

Un seul avis positif

« Organiser une enquête publique à cheval sur des communes m'interpelle », intervient Roland Crimier, ancien maire de Saint-Genis « j'espère que vous avez rajouté dans le bilan, les émissions de particules des véhicules qui vont circuler? » Occasion saisie par un riverain de la chaufferie qui demande combien de camions par jour, l'itinéraire, quelle plage horaire... sur un axe complètement saturé « combien de temps peut-on continuer à vivre avec le bruit, l'insécurité et la pollution? »

À rebours des critiques, un unique intervenant, ingénieur en environnement domicilié à Oullins, a défendu le projet: « Je vais vous surprendre mais je ne suis pas tout à fait d'accord avec la majorité. J'ai entendu tout et n'importe quoi. On a une étude d'impact qui est faite dans les règles que préconisent tous les organismes publics. Personnellement j'attendrais l'avis de la Métropole. Ce projet doit être regardé dans sa globalité en tenant compte de l'intérêt général [...] »

● Rédouja Mérabti

Stop enfumage: « On doit considérer le bois comme l'énergie la plus toxique »

66C20 - V1

Médecin ORL à la retraite spécialisé dans les voies respiratoires, et vice-président du collectif Stop enfumage, Patrick Romestaing, invité à la demande du collectif de Saint-Genis, justifie sa présence. « Notre collectif a toute sa place ici car il a rejoint il y a quelques mois la Fédération nationale CABE collectif anti bois-énergie et que nous partageons toutes les préoccupations, réticentes entendues ce soir. En 2026, on doit considérer le

bois comme l'énergie la plus toxique [...] C'est se cacher la réalité scientifique que quand le bois brûle, même s'il est renouvelable, il dégage deux fois plus de CO₂ que le gaz. Et les filtres n'arrêtent pas le CO₂ qui est le gaz à effet de serre le plus présent le plus longtemps. Ce discours doit changer (ovation dans la salle). Le principe de précaution s'applique aussi aux activités autorisées par une instance administrative, situation dans laquelle on se trouve,